



MOBILITÉS

**Faciliter le stationnement
et sécuriser les déplacements**
> p. 4 à 7

VIE ÉCONOMIQUE

**Le relais postal reprend
du service à la fromagerie**
> p.12

VIE SCOLAIRE

**Juin, mois sportif
des écoliers**
> p. 14

SOMMAIRE

3. Édito

4. Mobilités

- Durée doublée pour le stationnement limité
- La modernisation des parkings du centre se poursuit
- Une consigne à vélos sécurisée en centre-ville
- Bus : infos en temps réel et changement de numéros
- Voirie : des travaux pour sécuriser vos déplacements dans tous les quartiers
- La sécurité renforcée et la circulation fluidifiée au complexe sportif
- L'été toujours propice aux travaux de voirie

8. Vie municipale

- Jean-Pierre Laigneau honoré par la République
- Place F.-Gourdon : « Une marque indélébile »
- Une rue porte le nom de Marcel Azzola
- Vidéosurveillance : cap sur la modernisation

12. Vie économique

- Le relais postal reprend du service à la fromagerie

14. Vie scolaire

- Tout pour vous faciliter la rentrée
- Juin, mois sportif des écoliers
- Canicule : mobilisation pour les écoles
- Une fin d'année scolaire animée

16. Transitions

- Villes et villages fleuris : en quête de nouvelles distinctions
- La Municipalité vigilante à l'avenir du site Inoe

18. Enfance/Jeunesse

- Du potager à la scène, le centre de loisirs ne manque pas d'idées
- Le Local s'offre une nouvelle jeunesse

20. Seniors

- Un printemps de découvertes et de convivialité
- Les rendez-vous de la rentrée
- Registre vigilance du plan d'alerte et d'urgence

22. Jumelage

- À la découverte de la plus écossaise des villes françaises

23. Sport

- La Foulée villenoise maintient sa belle cadence
- 75 ans et toujours au service !
- Les talents villennois continuent de briller
- Soirée des champions : sport et engagement à l'honneur

26. Culture

- Toutes les musiques étaient à la fête

28. Agenda

30. En images

- Retour sur les derniers événements

31. Tribunes



Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 200 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2025



Chères Villennoises,
chers Villennois,

L'été s'installe à Villennes, et avec lui, une période dense pour notre commune. Si beaucoup d'entre vous vont profiter d'un repos bien mérité, la vie municipale, elle, ne ralentit pas. Cet été, les élus et les agents seront mobilisés pour préparer les rentrées scolaires, administratives, associatives ou encore culturelles.

Cette période étant aussi propice aux travaux, la Municipalité poursuit son engagement pour favoriser les mobilités. Le passage de 20 à 40 minutes de stationnement limité en centre-ville maintiendra la rotation des véhicules tout en offrant davantage de souplesse aux usagers. Les travaux des parkings du commerce et de la gare se poursuivent avec, en complément, la réouverture pour les cyclistes de la consigne à vélos de la ville, mieux sécurisée. Plusieurs chantiers de voirie ont été réalisés, sont en cours ou vont débiter pour sécuriser les déplacements de tous, piétons, cyclistes et automobilistes.

Le lien social reste également au cœur de nos priorités. Le relais postal rouvre dans la fromagerie, pour plus de proximité au quotidien. Le Local jeunes est en cours de rénovation pour accueillir les adolescents dans de meilleures conditions dès la rentrée. Pendant le printemps, le vivre-ensemble a aussi été marqué par le sport : que ce soit dans les écoles, dans les associations, ou par le biais des projets municipaux comme celui des deux futures pistes de padel, tout est fait pour favoriser la pratique sportive et la cohésion à Villennes.

Les beaux jours sont aussi l'occasion de moments conviviaux et fédérateurs. Fête de la musique, Foulée villennoise, kermesse, sortie dans le cadre du jumelage, activités pour les seniors... et bien sûr, notre Fête nationale, que nous aurons le plaisir de célébrer ensemble au parc de Marolles, avec le traditionnel feu d'artifice le 13 juillet.

Enfin, le climat au sein du conseil municipal est, à l'approche des élections, devenu plus tendu, ce que je regrette profondément. Certains ont fait le choix du tumulte et des postures, là où j'ai choisi la responsabilité. Depuis plus de cinq ans, j'ai conduit une équipe plurielle, riche de ses différences, en recherchant les compromis nécessaires pour faire avancer nos projets. Mais les intérêts personnels prenant le dessus, les divisions internes freinant l'action, il fallait agir. J'ai donc décidé, avec gravité, pour préserver la cohérence de notre mandat et poursuivre sereinement les engagements pris devant vous, de réattribuer certaines délégations : Alain Adicéom prend en charge les Affaires scolaires, Olivier Daeschner l'Urbanisme, Christine Hanon-Batiot les Transitions écologique et énergétique et Jean-Yves Morin la Jeunesse.

Les Villennois attendent de la clarté, du travail, de la constance. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'agir.

À toutes et à tous, je souhaite un très bel été.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

MOBILITÉS

Durée doublée pour le stationnement limité

En centre-ville notamment, le stationnement limité passe de 20 à 40 minutes. Cette mesure s'inscrit dans une volonté claire de la Municipalité de faciliter l'accès aux commerces de proximité.

« En allongeant la durée de stationnement autorisé, nous voulons encourager les Villennois et les visiteurs à venir plus facilement faire leurs courses en centre-ville, sans avoir à se presser, explique

Philippe Destison, conseiller municipal délégué au Stationnement, à la Circulation, à la Voirie et aux Transports. Cette mesure est simple mais efficace : elle permet de conserver une bonne rotation

des véhicules tout en soutenant l'activité économique locale. »

Concrètement, les automobilistes disposent désormais de 40 minutes (gratuites) sur les emplacements concernés. Cette règle de stationnement est applicable entre 9h et 19h du lundi au samedi et entre 9h et 14h le dimanche. Une évolution qui s'inscrit dans une politique plus large d'amélioration des mobilités et de dynamisation du cœur de ville.

Les rues concernées :

- Rue Parvery (1 place)
- Place de l'Église (6 places)
- Rue du Port (4 places)
- Rue Maurice-Dreux (3 places)
- Avenue Georges-Clemenceau (8 places)
- Parking Gallieni (4 places)
- Rue du Maréchal Leclerc, face au cimetière (3 places)



Mike Makalou, chef de la police municipale, et Philippe Destison, conseiller municipal.

La modernisation des parkings du centre se poursuit

Cet été, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise entreprend des travaux afin de poursuivre la modernisation des parkings du commerce et de la gare. Il s'agit notamment de la réfection de l'enrobé de la rampe d'accès au parking de la gare et du regroupement des caisses automatiques.

Ces travaux impliquent quelques restrictions. À la demande de la mairie, celles-ci ne se tiendront qu'en période de vacances scolaires :

- Le parking du commerce sera fermé du vendredi 4 juillet à 14h au dimanche 20 juillet. Les véhicules devront être évacués le lundi 7 juillet à 7h. Les usagers seront invités à stationner au parking de la gare pendant ces 15 jours.
- Les entrées et sorties du parking de la gare ne seront pas possibles du lundi 21 au mercredi 23 juillet. Les usagers seront invités à stationner au parking du commerce.



Une consigne à vélos sécurisée en centre-ville

Fermée le temps d'adapter ses conditions d'accès aux demandes des utilisateurs, la consigne à vélos sécurisée VéloStation va être remise en fonction avec des modalités simplifiées.

L'objectif global est de favoriser et développer ce mode de transport dans la ville mais aussi de faciliter l'accès au stationnement.

Cette consigne à vélos collective de 18 places est localisée à l'entrée du parking du commerce et accessible 7 jours sur 7 et 24h/24.

Elle est strictement réservée au stationnement des vélos, électriques ou non.

Inscriptions (valable pour une année du 1^{er} septembre au 30 août) : directement en mairie ou par mail sur accueil@ville-villennes-sur-seine.fr.



Tarif : 18 € par an à compter du 1^{er} septembre 2025 (la gratuité sera exceptionnellement accordée en juillet et août 2025 selon la date de remise en service de la consigne).

Fonctionnement : il suffit d'ouvrir la porte principale à l'aide d'un badge fourni par la mairie, d'attacher/détacher son vélo avec son antivol à l'une des places disponibles puis de refermer la porte.

Bus : infos en temps réel et changement de numéros

➔ Une borne d'information pour les voyageurs a été installée à l'arrêt Gare de Villennes, côté place de la Libération, par Keolis, l'opérateur de transport public en charge des bus sur le réseau Poissy – Les Mureaux. Ce matériel permet de communiquer une information aux voyageurs en temps réel, sur la base des données issues d'un outil de géolocalisation.

➔ Par ailleurs, à partir du 25 août 2025, Île-de-France Mobilités met en place une nouvelle numérotation des lignes de bus sur le territoire Poissy – Les Mureaux. Cette évolution, pensée pour simplifier les déplacements au quotidien, vise à offrir une meilleure compréhension du réseau. Cela permettra aux voyageurs de retrouver plus facilement leur ligne dans les moteurs de recherche et d'éviter les erreurs.

L'Île-de-France a été divisée en zones géographiques, chacune avec un code de secteur attribué. Pour le territoire Poissy – Les Mureaux, ce code est 65.

- La ligne 27 (Gare de Villennes-sur-Seine circuit urbain) devient la 6527,
- La ligne 28 (Gare de Villennes-sur-Seine – Médan) devient la 6528.



MOBILITÉS

Voirie : des travaux pour sécuriser vos déplacements dans tous les quartiers

Rue de la Croix de Breteuil

Après la rénovation d'un trottoir de la rue de la Croix de Breteuil, des barrières ont été installées pour sécuriser la circulation des piétons, notamment en direction de l'arrêt de bus Ancienne école de Breteuil. Les travaux de voirie se sont poursuivis avec la mise en place



d'une écluse expérimentale destinée à faire ralentir les automobilistes. Une fois ce système validé, une installation pérenne sera mise en place.



Rue de la Côte Saint-Jean / Rue du Pré-aux-Moutons

Le trottoir reliant ces deux rues au niveau du rond-point a été réaménagé pour sécuriser les accès piétons.



Rue des Cerisiers

Là aussi, c'est la sécurité de tous les modes de déplacement qui a été au centre des projets. Pour réduire la vitesse de circulation, une écluse a été installée. En face de la crèche multi-accueil Les Coccinelles, deux places dépose-minute ont été créées pour faciliter la dépose et la récupération des enfants. D'autres aménagements sont prévus prochainement afin de poursuivre la sécurisation des circulations dans le quartier : l'installation d'un stop au carrefour rue des Cerisiers / chemin de Fauveau et la limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h sur ces deux voies.



Plusieurs candélabres défectueux ont été remplacés avenue Georges-Clemenceau.

À la gare, celui qui, depuis les travaux menés par la SNCF en 2024, entravait le passage à la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été déplacé à la demande de la mairie afin de libérer le passage.



La sécurité renforcée et la circulation fluidifiée au complexe sportif

Face à l'important flux de piétons et de voitures, la Municipalité prend des mesures pour fluidifier et sécuriser les déplacements.

■ Reprogrammation du feu tricolore

Le feu tricolore situé rue du Pré-aux-Moutons, au niveau du parking du complexe sportif, a été reprogrammé. Auparavant paramétré en « feu sanction » qui s'enclenchait lorsque les automobilistes dépassaient les vitesses autorisées, il est désormais programmé en alternance régulière, autorisant le passage de 8 voitures à chaque changement de couleur. Cet allongement du temps de passage va permettre de désengorger le trafic sans remettre en cause la sécurité.

■ Création d'un chemin piéton

Afin de sécuriser les déplacements des piétons, notamment des enfants qui entrent et sortent du complexe sportif, des travaux seront menés cet été afin de réaliser un chemin piétonnier sur le côté du parking entre le complexe et les places de stationnement situées rue du Pré-aux-Moutons. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil départemental des Yvelines.



L'été toujours propice aux travaux de voirie

Chemin de la Tuilerie

Une réfection de la chaussée avec reprises ponctuelles de la structure a été entreprise ces dernières semaines.

Avenue du Général de Gaulle

Des travaux d'enfouissement de réseaux sont prévus à partir du 21 juillet sur l'avenue du Général de Gaulle. Plusieurs semaines de travaux sont prévues. Cette opération sera suivie d'une réfection complète de la chaussée. Pendant les travaux, la circulation sera interdite de 9h à 17h (sauf riverains et collecte des déchets).

Route de Marolles

Le Syndicat intercommunal d'électricité de la région de Villennes-sur-Seine a entrepris des travaux d'enfouissement des réseaux route de Marolles, rue de la Côte Saint-Jean et rue Gallieni.

Les délais mentionnés pour les travaux de voirie sont sous réserve des aléas météorologiques.

VIE MUNICIPALE

Jean-Pierre Laigneau honoré par la République

Le maire de Villennes a reçu vendredi 6 juin l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite des mains de Gérard Larcher, président du Sénat.

« Cette distinction consacre un parcours et un engagement professionnel, syndical, personnel et politique sans faille toujours porté par le sens de l'intérêt général », a déclaré le président du Sénat avant de décorer le maire.

La cérémonie, introduite par un moment musical proposé par le prodige du piano Samuel Bismut, s'est déroulée devant un parterre d'invités composé de Villennois, d'élus de communes voisines et de collectivités territoriales partenaires, d'amis et de proches du maire et d'invités d'honneur comme le préfet Frédéric Rose, la sous-préfète Laëticia Cesari-Giordani, le président du Conseil départemental Pierre Bedier, la maire de Poissy Sandrine Dos Santos qui représentait la présidente de GPS&O, Anicet Le Pors, ancien ministre et sénateur, ou encore la chanteuse Catherine Lara.

« Une fierté que je partage avec vous tous »

Après la prise de parole de Gérard Larcher puis la remise de l'insigne bleu, c'est un Jean-Pierre Laigneau ému qui s'est exprimé. « Cette distinction nationale vient récompenser 56 ans d'engagement républicain. C'est un honneur, une fierté que je partage avec vous tous, a-t-il affirmé.

Je suis profondément reconnaissant envers mes parents qui m'ont inculqué ces valeurs qui m'ont suivi toute ma vie et envers ma famille qui me soutient quotidiennement dans mon engagement pour Villennes. L'engagement, c'est avoir une ligne de conduite claire avec des objectifs

précis, sans jamais perdre le sens du dialogue et de la tolérance. C'est avoir de l'empathie, aimer les gens, aimer son pays. Ma plus belle récompense est devant moi, la reconnaissance et la fidélité de celle et de ceux avec qui j'ai partagé des moments de travail, de combat et d'amitié. »



Catherine Lara.



Anicet Le Pors.



Frédéric Rose, Jean-Pierre Laigneau, Gérard Larcher, Pierre Bédier, Laëticia Cesari-Giordani et Sandrine Dos Santos.

Place F. Gourdon : « Une marque indélébile »

Samedi 26 avril, Jean-Pierre Laigneau a inauguré la place François Gourdon, maire de Villennes de 1989 à 2014, qui nous a quittés le 19 novembre 2024.

« Cette place n'est qu'une infime partie de l'héritage laissé par François Gourdon, a affirmé l'actuel édile lors du dévoilement de la plaque. Place du Sophora pour certains ou place de la Famille pour d'autres, cette place est centrale, essentielle et pourtant elle n'avait, jusque-là, pas son propre nom, pas de dénomination officielle. Aujourd'hui elle devient la place

François Gourdon. Plus qu'un hommage, c'est une empreinte, une marque indélébile que nous posons sur notre territoire et dans la mémoire collective de notre commune. »

En présence de la famille et des proches de François Gourdon, de Sophie Primas ministre déléguée et porte-parole du Gouvernement, d'Éric Dumoulin, séna-

teur des Yvelines, représentant Gérard Larcher, président du Sénat, de Suzanne Jaunet, conseillère départementale des Yvelines représentant Pierre Bédier, président du conseil départemental, les Villennois ont aussi répondu présents afin de rendre hommage à ce maire dont l'action et les projets marqueront Villennes pour encore bien des années.



Une rue porte le nom de Marcel Azzola

La Ville a souhaité rendre hommage à Marcel Azzola, accordéoniste de renommée internationale, ayant vécu rue de Poissy et décédé le 21 janvier 2019.

Lors du Conseil municipal du 12 juin 2025, les élus ont voté pour la dénomination symbolique de la rue de Poissy en rue Marcel Azzola. Cette démarche vise à inscrire

durablement son souvenir dans notre mémoire collective locale, sans pour autant modifier l'adressage officiel des habitants. Elle n'emporte aucune modification de l'adresse postale, cadastrale ou administrative des riverains. La signalisation existante sera conservée et la dénomination officielle de la voie demeure inchangée.

Aucune démarche résultant de cette décision n'est à effectuer.

Une soirée musicale dédiée à Marcel Azzola sera organisée par le Comité de la culture samedi 8 novembre à la salle des arts. Plus d'informations à venir.



VIE MUNICIPALE

Réorganisation du Bureau municipal et attributions des délégations

La diffusion en ville de calomnies et de mauvaises rumeurs, mais surtout des incohérences causées par les ambitions électorales de certains élus, ont conduit le maire à retirer les délégations à quatre conseillers municipaux. Deux d'entre eux se sont également vu retirer leur fonction d'adjoint par vote du conseil municipal du 19 juin.

Pour continuer de mener à bien l'action municipale, le maire a réattribué ces délégations. Deux d'entre elles ont été confiées à deux adjoints : Alain Adicéom prend en charge les Affaires scolaires et Olivier Daeschner l'Urbanisme.



Par ailleurs, Christine Hanon-Batiot est en charge des Transitions écologique et énergétique et Jean-Yves Morin de la Jeunesse.

Inscriptions sur les listes électorales



Le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) permet de vérifier votre inscription et de consulter votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

➔ **Pour pouvoir voter aux prochaines élections**, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin. Il est recommandé de le faire dès que possible.

Plus d'infos :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Une collecte de vêtements envoyée à Mayotte

En fin d'année 2024, l'association Nouveau collectif avait mobilisé les Villennois pour des collectes de vêtements à destination des familles de Mayotte dans le besoin après le passage du cyclone Chido. Stockés dans ses locaux par Amine Latrous, le gérant de Carrefour City, en attendant que soient validées les modalités de douane et de transport, les 306 kg de vêtements répartis dans 46 cartons ont été chargés dans un véhicule municipal et transportés vers Roissy lundi 26 mai. Cette action solidaire, menée par l'association avec le soutien de la Municipalité, sous l'impulsion



d'Olivier Daeschner, adjoint au maire, a profité à l'association Développement des crèches à Mayotte. La distribution

des colis a commencé fin juin, à l'intention d'une trentaine de familles nécessiteuses, et va se poursuivre en juillet.



La Ville achète des parcelles en bords de Seine

Le Conseil municipal a validé l'acquisition de 5 parcelles mitoyennes de celles acquises précédemment en bords de Seine. Ces terrains sont situés chemin des Pêcheurs, lieu unique entre la ville et la Seine où se côtoient activités de nautisme, de restauration et de promenade. Pour encourager cette vocation, la commune agit en acquérant petit à petit les lots disponibles pour les mettre à disposition du public et ainsi faciliter la contemplation de la Seine, de sa faune et de sa flore et la pérennisation des activités de loisirs qui s'y déroulent.

Vidéosurveillance : cap sur la modernisation

La Municipalité engage un processus de modernisation de son réseau de 57 caméras de vidéosurveillance, dont 6 caméras nomades, réparties sur l'ensemble du territoire.

« Ce maillage est extrêmement dense pour une commune de notre taille, souligne Alain Adicéom, adjoint au maire délégué au Numérique. Il constitue un outil précieux, alliant prévention et dissuasion, au service de la sécurité publique, de la lutte contre les incivilités et de la tranquillité des habitants. Pour garantir la fiabilité et l'efficacité de ces équipements, un appel d'offres va prochainement être lancé afin d'en assurer la maintenance. »

Ce marché va permettre d'engager une modernisation progressive du dispositif, en particulier pour améliorer la qualité des images, faciliter les supervisions à distance et optimiser les interventions de la police municipale.



Alain Adicéom et le chef de la police municipale dans la salle de contrôle de la vidéosurveillance.

S'adapter aux réalités du terrain

Par ailleurs, la Ville poursuit ses efforts pour adapter la vidéosurveillance aux réalités du terrain : de nouvelles caméras viendront renforcer le dispositif dans plusieurs secteurs identifiés comme sensibles à la suite d'analyses menées en lien avec les services de sécurité et avec les associations de riverains de la

voie ferrée et de la Seine. À cela s'ajoute l'équipement des agents de la police municipale en caméras-piétons, portées lors de chaque patrouille. Utilisées dans le respect du cadre légal, ces caméras permettent d'enregistrer les interventions, de prévenir les conflits et d'apporter des éléments objectifs en cas de litige.



Voisins vigilants, un outil qui fait ses preuves

Pour lutter contre l'insécurité, la ville est adhérente du système d'alerte Voisins vigilants et solidaires, une application communautaire qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier gratuitement.

Pour vous inscrire :
www.voisinsvigilants.org

En vacances ?

La police municipale veille sur votre domicile

Toute l'année, dès 48 heures d'absence, la police municipale met en place l'Opération tranquillité absence (OTA) afin de lutter contre les cambriolages. Ce dispositif permet d'instaurer une surveillance quotidienne de votre domicile par le biais de rondes des agents de la police municipale.

N'hésitez pas à vous enregistrer au poste de police : **06 08 06 83 11** et téléchargez le formulaire sur le site de la ville. Une fois rempli, envoyez-le à police@ville-villennes-sur-seine.fr ou déposez-le directement au poste de police.



VIE ÉCONOMIQUE

Le relais postal reprend du service à la fromagerie

Sous la direction de Gilles Sleurs, la Fromagerie de Villennes a ouvert début mai et a depuis repris l'activité du relais postal. Exceptées les activités bancaires, il propose les mêmes services que ceux de La Poste.

La Fromagerie propose 70 à 80 fromages frais différents, acheminés depuis Rungis, et originaires de France pour la grande majorité, d'Italie et d'Espagne pour certains autres. Un espace épicerie fine est également disponible avec des produits variés tels que du miel, du pâté, des jus de fruits, des sauces, des gâteaux, etc.



La Fromagerie de Villennes

369, avenue Georges-Clemenceau - 01 30 65 08 35.

Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h30 à 19h30, le samedi de 10h à 13h et de 17h à 19h30, le dimanche de 10h à 13h.

■ Ouverture du relais-poste du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 17h à 18h.



Fermetures estivales des commerces villennois

Afflelou	Ouvert tout l'été.
Amandine fleur	Fermé du 5 au 25 août inclus
Astrid boutique	Fermé du 10 au 29 août inclus
Boulangerie Les Villennes Gourmandes	Ouvert tout l'été. Horaires aménagés en août
Carrefour city	Ouvert tout l'été
Chocolaterie Boitel	Fermé du 28 juillet au 26 août
Cultura	Ouvert tout l'été
Entendre (centre audioprothésiste)	Fermé le 13 août, du 18 au 22 août matin et le 23 août
La Fromagerie de Villennes	Fermé 10 au 18 août inclus.
LCL	Ouvert tout l'été
Le Bistrot de la place	Fermé du 26 juillet au 25 août inclus
Le Sophora	Fermé du 10 août au 31 août inclus
Les Opticiens de Villennes	Fermé du 3 au 25 août inclus
Thank you Margareth	Fermé du 21 juillet au 19 août
Zen et sens	Fermé du 3 août au 26 août inclus
Marché du samedi sous la halle (en consultation avec les commerçants)	Pas de marché les 26 juillet, 2, 9, 16, 23 août. Reprise le 30 août

Liste non exhaustive : seuls les commerces ayant répondu à la sollicitation de la mairie y figurent.

Un nouveau trio à la tête de l'association des commerçants



L'association des commerçants de Villennes-sur-Seine a élu, courant mai, un nouveau bureau pour organiser son action. Il est désormais composé (de gauche à droite sur la photo) de la présidente Marie Dupuich (Zen & Sens), d'Isabelle Cagnet (Agence Arrio) sur la fonction de trésorière, et de Dominique Morvan (Thank You Margareth) en tant que secrétaire. **Retrouvez l'actualité des commerçants sur Facebook et Instagram.**

Tout pour vous faciliter la rentrée

Outil conjoint de la mairie et du Syndicat intercommunal Villennes-Médan (SIVM) pour les inscriptions des enfants aux activités, l'Espace citoyen a été optimisé pour faciliter vos démarches.

Afin d'améliorer son ergonomie et ses fonctionnalités pour les familles villennoises et pour les agents municipaux, une démarche d'optimisation a été lancée par la Municipalité depuis plusieurs mois. « Sur la base des remontées des parents d'élèves, nous avons identifié les améliorations à apporter, précise Alain Adicéom, adjoint au maire délégué au Numérique. Désormais, la constitution d'un dossier administratif commun facilite les démarches et retire du stress aux parents comme aux agents communaux. L'ergonomie a aussi été améliorée de façon à rendre autonomes les familles avec des formulaires en ligne et un suivi plus précis. »

La mise en application des nouveautés est effective depuis le lancement des inscriptions aux activités de l'année scolaire 2025-2026 organisées :



Alain Adicéom et les agents du service scolaire ont travaillé ensemble l'optimisation de l'Espace Citoyen.

Par la mairie

- Pause méridienne
- Étude et post-étude
- Pédibus
- Activités culturelles et sportives

Par le SIVM

- Accueil périscolaire du matin et du soir
- Mercredis au Centre de loisirs L'Île aux enfants
- Vacances scolaires au Centre de loisirs L'Île aux enfants
- Local 11-17 ans

Réouverture de la 8^e classe du Pré-Seigneur



La direction académique des services départementaux de l'Education nationale a annoncé que la 8^e classe réouvrirait à la rentrée prochaine au sein de l'école Pré-Seigneur. Cette décision va permettre de conserver des conditions d'apprentissage optimales en compensant l'augmentation des effectifs. Cet été, les services municipaux seront mobilisés pour réaménager la salle de classe et réattribuer le matériel déjà existant (la huitième classe avait été supprimée en 2024-25).

Bus Migneaux / Fauveau : inscrivez vos enfants pour la rentrée



Un circuit spécial scolaire a été mis en service par la Ville à destination des élèves résidant au château de Migneaux et à Fauveau. Ces élèves sont scolarisés à l'école maternelle des Sables ou à l'école élémentaire du Pré-Seigneur. Pour bénéficier de ce transport payant (24,40 €/année) : scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr ou 01 39 08 25 67.

Le soutien scolaire cherche des bénévoles

Après les cours, l'association Villennes accompagnement scolaire individuel (Vasi) propose, dans les écoles Saint-Exupéry et Pré-Seigneur, un soutien personnalisé pour renforcer les fondamentaux en lecture, grammaire, calcul, etc. Afin de poursuivre sa mission auprès des enfants villennois, l'association est à la recherche de nouveaux bénévoles pour accompagner un élève de primaire, une fois par semaine de 17h à 18h, dans les locaux scolaires.



Informations : vasiassociation78@gmail.com
ou par téléphone au 06 15 41 15 59 (Chérifa Rahmani)
ou au 06 09 48 85 19 (Elizabeth Tardivat).



VIE SCOLAIRE

Juin, mois sportif des écoliers

À l'image de ce qui a été proposé l'an dernier avant les Jeux olympiques de Paris, le service Action sportive de la mairie a proposé en juin un mois sportif aux écoliers de Villennes.



L'objectif est de développer le sens du collectif et l'esprit de compétition des enfants en leur proposant des épreuves par équipe. Au sein d'une classe, après tirage au sort, les enfants étaient répartis en respectant la mixité ainsi que les différences d'âges pour les classes de double niveau.



Durant ce mois, les élèves se sont vu proposer 3 épreuves :

- Une course d'orientation par équipe
- Un cross des écoles au complexe sportif
- Un tournoi de sports collectifs avec deux activités au programme : tchoukball et balle au prisonnier (une demi-journée par classe)

Chaque épreuve a permis d'attribuer un certain nombre de points par équipe puis de déterminer celle qui remporte le mois sportif dans chaque classe.

Explique-moi un mouton

Ce printemps, deux moutons ont rejoint l'enclos de la rue du Pré-aux-Moutons. À cette occasion, leur bergère a accueilli des

élèves des 4 écoles de Villennes pour un échange sur son métier, sur l'écopâturage et sur les spécificités de ces animaux.



Découverte du yangqing



L'association Studio sur Seine, dans le cadre du festival Musiques sur Seine, a proposé un concert aux élèves villennois qui ont pu découvrir le yangqing, le cymbalum chinois, avec le Trio Paris Taïpei.

Canicule : mobilisation pour les écoles

Face à l'épisode de canicule, la Municipalité a mis en œuvre une série de mesures rapides et concrètes pour assurer les meilleures conditions d'accueil aux écoliers de Villennes.

Sous l'impulsion d'Alain Adicéom, adjoint au maire délégué aux Affaires scolaires, des échanges permanents ont été menés entre le maire Jean-Pierre Laigneau et l'inspectrice de l'Éducation nationale, puis le préfet et la sous-préfète, pour évaluer la situation et prendre collectivement les décisions les plus adaptées. Ainsi, la journée des CM2 (avec une demi-journée sportive, une remise de récompenses au parc de Marolles et une veillée au Local), a été reportée deux jours plus tard.

Ventilateurs et barnums

Une trentaine de ventilateurs ont été achetés en urgence, permettant d'équi-

per toutes les salles de classe ainsi que les dortoirs des écoles. À l'école des Sables, des barnums ont été installés afin de créer des zones d'ombre supplémentaires dans la cour.

Un accueil dans les meilleures conditions

« Je tiens à saluer la réactivité des services de la Ville, qui ont su s'adapter et mettre en œuvre des solutions avec une grande flexibilité, souligne Alain Adiceom. Tout a été fait pour rassurer les parents, offrir à leurs enfants un environnement sécurisé et adapté à ces circonstances et soutenir les enseignants dans leurs actions. » Une communication



claire et réactive a été transmise aux directrices des écoles ainsi qu'aux parents d'élèves, pour expliquer les mesures prises et relayer les recommandations de l'académie et de la préfecture.

Une fin d'année scolaire animée



Soirée pizza de l'Upev.



Loto des familles de la FCPE.



Au Pré-Seigneur, exposition La Grande Lessive.



Spectacle des écoles.



Fête du potager à l'école maternelle Les Sables avec l'association Villennes initiatives & écologies (VIE).

TRANSITIONS

Villes et villages fleuris : en quête de nouvelles distinctions

Reconnue pour la qualité de son cadre de vie et la pertinence de ses pratiques environnementales, Villennes est candidate à l'obtention de nouvelles distinctions au label Villes et villages fleuris.

La Ville a déposé plusieurs dossiers pour la reconnaissance du travail mené sur la préservation et la valorisation de son environnement. Ainsi, un jury régional viendra sur place courant juillet pour évaluer si Villennes conserve les 2 fleurs de ce label ou même si elle mérite de s'en voir attribuer une troisième. Jeudi 19 juin, c'est le jury départemental des trophées yvelinois qui s'est déplacé pour évaluer l'action municipale et le travail des services dans deux domaines spécifiques : le cimetière et la valorisation du patrimoine. Reçus par Christine Hanon-Batiot, conseillère municipale déléguée aux Transitions écologique et énergétique, et Céline Pouly, responsable du pôle Environnement et transition écologique, ils ont fait un tour de la ville et rendront leur verdict prochainement.



Christine Hanon-Batiot (à droite) et les membres du jury départemental.

La Municipalité vigilante à l'avenir du site Inoe

Touchée par un incendie dans la nuit du 27 au 28 mars derniers, l'entreprise spécialisée dans le recyclage des déchets végétaux de Vernouillet est fermée depuis la publication d'un arrêté du maire de Vernouillet pris en concertation avec la Préfecture des Yvelines.



Le maire, Jean-Pierre Laigneau, et la conseillère municipale Christine Hanon-Batiot s'étaient rendus sur place dès le lendemain de l'incident pour s'assurer que toutes les mesures avaient été prises afin d'évaluer la situation et que les fumées émanant du site n'étaient pas toxiques pour les habitants des environs. « *Nous ne sommes pas décideurs mais nous restons vigilants à l'avenir de ce site pour l'intérêt des Villennois*, précise l'élue. *Nous sommes en contact régulier avec la commune de Vernouillet et la Préfecture des Yvelines. Aucune date de réouverture n'est prévue. Nous sommes aussi en lien avec la commune de Carrières-sous-Poissy où un projet de déménagement du site a été refusé par le Conseil municipal.* »



Nettoyage citoyen

Le traditionnel nettoyage organisé par l'association Villennes initiatives & écologies (VIE), en partenariat avec le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et le club des Ragondins, a eu lieu samedi 7 juin à Breteuil et sur la Seine.

Une nouvelle borne d'apport volontaire pour textile et chaussures

Après celle installée sur le parking Maison blanche, près du complexe sportif, une nouvelle borne d'apport volontaire Le Relais pour le textile et les chaussures a été installée rue du Maréchal-Leclerc, face au cimetière.

Pour rappel, il est essentiel de bien respecter les consignes de tri : les chaussures doivent être liées par paire et les vêtements, propres et secs, déposés dans des sacs fermés de 30 litres, à l'intérieur et non aux pieds de la borne de collecte.

Les textiles souillés ou déposés à l'extérieur de la borne ne peuvent être revalorisés.



Taille des végétaux et sécurité routière

Les plantations situées à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées doivent être élaguées afin de ne pas gêner le passage des piétons ou masquer les feux de signalisation et les panneaux. En bordure des voies publiques, l'élagage incombe au propriétaire (ou à son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce qu'aucune branche ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie

L'harmonisation des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2024 sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise. Villennes a opté pour le niveau de service 2 (visant à maintenir un niveau similaire de prestation) dont le taux est de 7,46%. Ce niveau ne prévoit pas de collecte des végétaux. Si vous ne bénéficiez pas d'un composteur, les végétaux doivent être apportés en déchetterie d'Orgeval ou de Triel-sur-Seine où ils seront valorisés.



Remplacement des bacs de collecte

Pour se conformer aux couleurs nationales du tri et améliorer la qualité de service de collecte des déchets, la Communauté urbaine a lancé une campagne d'harmonisation des couleurs des bacs « emballages et papiers » (cuve grise, couvercle jaune) sur le territoire. Certains bacs ont été remplacés dans le but de simplifier la compréhension des consignes par les habitants, d'améliorer les gestes de tri et de faciliter la collecte par les équipes de collecte.



Consultation publique sur le Plan de réduction des déchets 2025-2030



La Communauté urbaine GPS&O lance une consultation publique sur le nouveau Plan de réduction des déchets pour la période 2025-2030. Cette initiative vise à renforcer les efforts de réduction des déchets sur notre territoire en impliquant activement les habitants et les acteurs locaux.



<https://gpseo.fr/article/participez-la-consultation-publique-sur-le-plan-reduction-dechets-2025-2030-gpso>

ENFANCE/JEUNESSE

Du potager à la scène, le centre de loisirs ne manque pas d'idées

Entre rapprochement avec la nature et révélation des talents, le centre de loisirs L'Île aux enfants a proposé à ses jeunes habitués une fin d'année scolaire riche en animations.



Grâce à un partenariat mis en place avec la bibliothèque Émile-Zola, les bénévoles de la grainothèque interviennent auprès des enfants du centre de loisirs. Objectif : créer un nouveau potager et transmettre aux plus jeunes le goût du jardinage à travers des ateliers pédago-

giques et ludiques. Ce projet enthousiasmant a permis aux petits jardiniers en herbe de mettre les mains dans la terre, d'observer la croissance des plantations et de mieux comprendre le cycle de la nature. Dans le cadre de ce projet, les enfants ont également eu la chance

de visiter la Maison des Insectes à Carrières-sous-Poissy, une sortie aussi ludique qu'instructive, où ils ont découvert l'importance des petites bêtes dans la biodiversité. Pour clôturer ce beau projet, une porte ouverte du potager a été organisée. Les familles ont pu admirer le travail des enfants, ainsi qu'un album photo géant retraçant toutes les étapes de cette aventure nature.

Révéler ses talents

Côté élémentaire, l'année a été marquée par le projet *Incroyable Talent*. Les enfants ont été invités à se découvrir à travers leurs passions et leurs compétences. Après des entraînements intensifs et un passage devant un jury, ils ont présenté leurs performances lors d'un moment fort en émotion. Le tout a été immortalisé dans une vidéo, diffusée aux familles lors d'une projection pleine de fierté.

Pour conclure l'année en beauté, les enfants ont également présenté leur grand spectacle de fin d'année autour du thème des contes.



Le Local s'offre une nouvelle jeunesse

La mairie a engagé des travaux pour rénover le bâtiment municipal mis à la disposition du Syndicat intercommunal Villennes Médan (SIVM) pour le Local 11-17.

Le Local 11/17, structure d'accueil jeunesse gérée par le SIVM, a fait peau neuve cette année. Avec un soutien financier de la Caisse d'allocation familiale (CAF) d'un montant de 37 000 €, les locaux ont pu être rafraîchis : peinture, sol, changement des portes et un aménagement repensé afin d'apporter une polyvalence approfondie des locaux pour accueillir les jeunes et leurs projets.

Plus de 200 jeunes accueillis chaque année

Le Local est également en cours de renouvellement du Label 11/17 décerné par la Direction départementale de la cohésion sociale, la CAF et la Mutuelle sociale agricole (MSA). En constante évolution depuis son ouverture, la structure accueille environ 200 jeunes tout au long de l'année au sein du complexe sportif de Villennes.

Fermeture estivale

Le Local sera fermé du 3 au 24 août inclus.



Le CMJ veut trouver le roi des échecs



À l'initiative du Conseil municipal des jeunes (CMJ), un concours d'échecs a été lancé dans les écoles élémentaires de Villennes pendant la pause méridienne. Une belle occasion de promouvoir la réflexion, la concentration et l'esprit stratégique auprès des plus jeunes.

Bacheliers, faites-vous connaître

Vous avez obtenu votre bac en 2025 ?

Faites-vous connaître auprès du service scolaire (scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr) pour participer à la remise des récompenses aux bacheliers organisée en mairie à l'automne 2025 (date à déterminer).

SENIORS

Un printemps de découvertes et de convivialité

Avec le CCAS seniors, le deuxième trimestre 2025 a été rythmé par des actions et sorties marquées par la découverte et la joie de se retrouver.



Sortie au Domaine royal de Port-Marly.



Séjour au Puy-du-Fou.



Atelier d'art floral animé par Sophie Durand pour une belle composition ensoleillée.



Journée au Musée de la Nacre et de Tableterie et à l'abbaye de Royaumont avec déjeuner au Golf Montgriffon.

Les rendez-vous de la rentrée

Découvrez le programme des animations à partir de septembre pour des moments festifs et culturels à partager.

Du 6 au 12 octobre

Semaine bleue

Lundi 6 octobre

Goûter de bienvenue et conférence « Seniors et alors » par Marylène Lucas de l'Association locale de développement solidaire (ALDS).

Mardi 7 octobre

- Loto en salle du conseil municipal.
- Art floral «Les Coloquintes», à la Maison des associations.

Jeudi 9 octobre

- Cinéma (à préciser)

Vendredi 10 octobre

- Visite de la Maison Émile Zola / Musée Dreyfus à Médan.

Dimanche 12 octobre

- Sortie parisienne au théâtre.

Mardi 18 novembre

Atelier d'art floral

14h30 - Maison des associations
Composition de Noël

Jeudi 20 novembre

Visite guidée de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Mardi 9 décembre

Traditionnel repas de Noël

Inscriptions à seniors@ville-villennes-sur-seine.fr
ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).
Pour faciliter l'organisation des événements,
pensez à vous inscrire dès que possible.



Octobre rose

au profit de l'association
Aidons la recherche
et de l'Institut Curie



Samedi 25 octobre/10 h

Salle Fordan

ATELIER PHOTO



avec Agnès Gelin,
photographe
professionnelle,
qui vous propose
3 portraits pour
25 €.

Samedi 25 octobre/10 h

Centre-ville

VENTE DE ROSES



Registre vigilance du plan d'alerte et d'urgence



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) renforce son action avec un nouveau formulaire pour recenser les publics les plus fragiles dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence. Ce dispositif concerne par exemple les situations de canicule ou de grand froid et a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, notamment pour organiser un contact périodique avec celles-ci lorsque ce plan est mis en œuvre par la préfecture.

Cette démarche a un caractère volontaire, préventif et facultatif. Tous les renseignements que vous transmettez seront tenus strictement confidentiels. Ils ne pourront être transmis au préfet des Yvelines que lors d'un déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. À tout moment, vous pouvez demander votre radiation du registre, modifier ou accéder aux informations qui vous concernent.

Vous souhaitez être inscrit(e) ou renouveler votre inscription ?

Merci de remplir le formulaire d'inscription au registre de vigilance du plan d'alerte et d'urgence 2025 sur le site de la ville. Ce document est également disponible en mairie.



VIGILANCE CANICULE



RESPECTEZ les consignes des autorités
INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture



Buvez régulièrement de l'eau et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douche, brumisateur...)



En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin



Limitez vos activités physiques et sportives



JUMELAGE

À la découverte de la plus écossaise des villes françaises



Le comité de jumelage de Villennes / Largo a organisé, le 28 mai 2025, une journée à Aubigny-sur-Nère avec une quarantaine de participants, dont Jean-Pierre Laigneau, maire de Villennes.

Au programme : conférence historique par François Gresset, maire-adjoint d'Aubigny-sur-Nère, visite du château des Stuart qui héberge maintenant l'hôtel de ville, visite du château de style Renaissance de La Verrerie.

Le déjeuner a été l'occasion d'échanger avec Claude Tanneur, président du comité de jumelage Aubigny-sur-Nère / Haddington, ville écossaise proche d'Edimbourg.



Michel Tardivat (à droite), le président du Comité de jumelage Villennes-Médan.



Save the date !

■ Du 28 au 31 octobre

Séjour en Écosse du Conseil municipal des jeunes

■ Dimanche 30 novembre

Après le succès de la première édition, la Saint-Andrews Noon du comité de jumelage reviendra cette année. Réservez déjà votre dimanche. Inscriptions à la rentrée.

Plus d'infos : jumelage.villennes.largo@gmail.com



La Foulée villennoise maintient sa belle cadence

Pour la 2^e année consécutive, la Foulée villennoise a battu son record d'inscriptions, preuve de l'engouement important autour de cette course qui plaît aussi bien aux familles qu'aux compétiteurs.



409

C'est le nombre total d'inscrits sur l'ensemble des courses, constituant un nouveau record pour la course.



Merci aux bénévoles

Un grand merci aux bénévoles mobilisés en amont dans l'organisation, le jour J pour les inscriptions, le blocage des routes ou le fléchage des coureurs. Sans eux rien n'aurait été possible !



SPORT

75 ans et toujours au service !

La saison des 75 ans du Tennis Club de Villennes (TCV) s'achève et le club n'est pas à court de projets.

C'est sous le nom de Tennis club de Villennes-Médan, que les premières balles du club villennois ont été échangées en avril 1949. En 1972, un second club de tennis voit le jour dans la commune : l'Association sportive de Villennes. Les deux clubs resteront rivaux pendant une vingtaine d'années jusqu'à ce que se présente l'opportunité de construire au complexe sportif un nouveau bâtiment abritant un club house et surtout des courts couverts. La condition préalable était que les deux clubs acceptent de fusionner. Ce fut chose faite en juin 1991.

Une dynamique pour tous

Depuis, les sets ont défilé et le club ne cesse de se renouveler pour satisfaire ces adhérents. Les tournois et rencontres pour toutes les catégories d'âge se succèdent autant que les projets



Le comité de direction du TCV et une partie des entraîneurs.

d'envergure. Après avoir couvert deux terrains en terre battue sous une bulle au début du mandat, le club a notamment développé le tennis-santé cette saison et s'est lancé dans un projet de construction de deux pistes de padel avec la mairie (voir encadré).



Tennis santé : séance découverte avec des patients du centre hospitalier de Poissy Saint-Germain.

680

C'est le nombre le nombre d'adhérents du TCV en 2025.

« Le projet padel est révélateur de notre engagement »

Jean-Yves Morin, conseiller municipal délégué aux Sports et à la Jeunesse

« La Municipalité est attachée au développement de la pratique sportive pour tous les publics et ce projet de pistes de padel est révélateur de notre engagement pour la diversification des équipements. Avec le Tennis club de Villennes (TCV), nous travaillons dessus depuis le début du mandat en recherchant des sources de financement. Fruit de ces discussions, une lettre d'intention puis une convention relative au cofinancement et à l'exploitation ont été signées par le maire et le président du club, Jacques Badet. Le TCV s'engage notamment à co-financer ces travaux, estimés à 500 000 € maximum, en apportant une participation financière à hauteur de 50 %. Les pistes de padel ne bénéficieront pas seulement aux adhérents du club : dans une optique de favoriser l'accès libre au sport, nous avons souhaité que des créneaux soient réservés à la location de tous les Villennois. »



Les talents villennois continuent de briller

Originaires de Villennes, Achille Robinet (boxe thaïlandaise) et Ambre Ugolini (Triathlon) ont marqué les esprits début juin avec leurs performances en championnats de France.

Sacrée championne de France de triathlon en catégorie minimes en 2024, **Ambre Ugolini (15 ans)** a décroché, dimanche 1^{er} juin à Saulxures-sur-Mo-

selotte, la médaille d'argent lors des Championnats de France de triathlon 2025 dans la catégorie cadettes. Représentante du club Issy Triathlon, elle a

également signé des podiums en duathlon et en aquathlon, démontrant ainsi sa polyvalence et son talent prometteur pour l'avenir du triathlon français.



Champion de France amateur à 18 ans puis champion du monde semi-pro en 2019 et champion de France professionnel de boxe thaïlandaise en moins de 63,5 kg en 2022, **Achille Robinet (26 ans)** est pensionnaire du Biga Muay Thai Club (Issy les Moulineaux) et a depuis intégré l'équipe de France. Freiné par une blessure en 2023 - il s'est cassé la main aux championnats du monde à Bangkok - il est revenu au sommet de sa discipline, dimanche 1^{er} juin à Rouen, en remportant à nouveau le titre national professionnel des moins de 63,5 kg.

Soirée des champions : sport et engagement à l'honneur

Avec la Soirée des champions, la Municipalité offre la possibilité aux associations villennoises de récompenser ses adhérents. « Cette soirée nous permet non seulement de mettre en valeur des champions mais aussi les bénévoles qui font vivre nos associations sportives », insiste Jean-Yves Morin, conseiller municipal délégué aux Sports.



Cette année, 9 personnalités ont été invitées pour être mises à l'honneur :

- Jean-Manuel Gerondas, secrétaire général du Tennis club de Villennes, éducateur sportif, juge arbitre et ancien président.
- Matis Mignot (Villennes Escalade), demi-finaliste du championnat de France en difficulté et en bloc cette saison.
- Héloïse Chantot (Villennes Escalade), 8^e au championnat de France, sélectionnée en bloc et en difficulté.
- Frédéric et Bastien Poizat (VO2RS) pour leur contribution au caractère inclusif du club.
- Jean-Luc Ragon, professeur de l'ASV Judo depuis 39 ans.
- Chloé Masset, secrétaire de l'ASV Judo et ceinture noire.
- Nicolas David (ASV Judo) pratiquant handisport et ceinture noire.
- Angélique Lemiere (ASV Badminton), vainqueur ou finaliste de nombreux tournois.

Le FCVO au plus haut niveau départemental

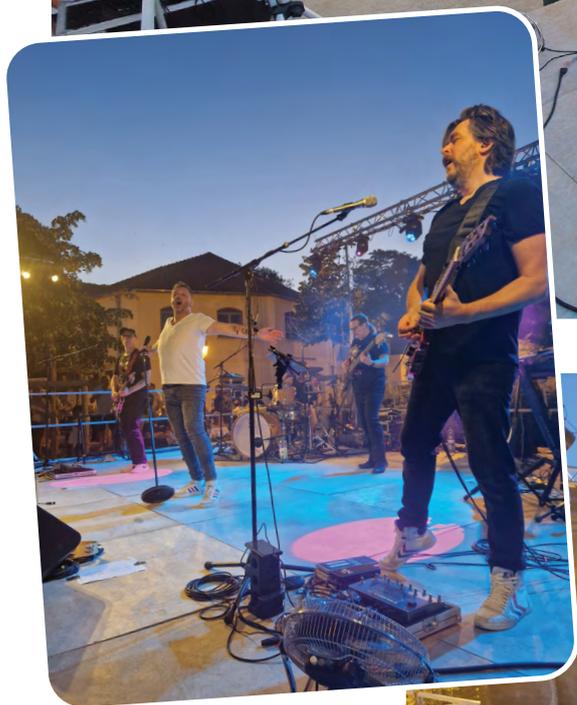
Sacrée championne de Départementale 2 avec 16 victoires, 3 nuls et 3 défaites en 22 matchs, l'équipe première du FCVO jouera l'an prochain en Départementale 1. Cette deuxième montée consécutive de l'équipe fanion reflète l'excellent travail de l'équipe dirigeante et l'esprit collectif affiché par tout le club dans les différentes catégories.



CULTURE

Toutes les musiques étaient à la fête

Samedi 21 juin, le cœur du centre-ville a battu au rythme de la musique avec, en point d'orgue, un concert Tribute à Queen sur la place de Libération.



The show must go on ! Les Queen killers ont proposé plus de 2 heures de show avec des reprises du mythique groupe mené par Freddie Mercury.



L'école de chant de Sylvia Schmitt était présente avec les enfants, le matin sur la place François-Gourdon, puis avec les adultes en fin d'après-midi sous la halle du marché.



Les élèves de l'école de musique AZ Musique et son ensemble pop rock ont animé une bonne partie de l'après-midi.



Soirée pollen

La 26^e édition de la soirée Pollen a permis à une centaine de personnes d'écouter deux merveilleux jeunes pianistes, tout juste sortis du Conservatoire national supérieur de musique et de danse : Anastasia Rizikov et Samuel Bismut dans des œuvres de Liszt, Bach, Rachmaninov, Chopin, Prokofiev, Albeniz, Sati, etc. Ces œuvres entouraient des poèmes classiques français de Baudelaire, Aragon, Maupassant, Apollinaire, Verlaine, Rimbaud.

Et dans la grande tradition de cette soirée, deux poètes villennois ont lu le poème qu'ils avaient composé sur le thème Les Couleurs de la vie.

AGENDA

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA



Retrouvez ici le planning des animations, régulières et événementielles, de la bibliothèque Émile-Zola

● **Mardi 8 juillet** / 10h30-12h30
Parc de Marolles
Lir'O'Parc

● **Jeudi 10 juillet** / 10h30-12h30
Place des Coquelicots (Fauveau)
Lir'O'Parc

Les vacances commencent au parc avec la bibliothèque

Pour commencer les vacances scolaires en douceur, la bibliothèque Émile-Zola propose deux actions hors-les-murs.



Comme l'an dernier, ces événements ont pour objectif d'aller à la rencontre de nouveaux publics, dans des quartiers un peu plus éloignés du centre-ville, pour des lectures à voix hautes avec une sélection thématique de livres à consulter sur place.

Fermeture estivale :

- du mardi 22 juillet au samedi 16 août inclus.

PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis (9h-12h30) :

Samedis 23 août, 6 et 20 septembre, 4 et 18 octobre

Permanences juridiques (sans rendez-vous) :

Samedis 6 septembre et 4 octobre de 10h à 12h en mairie.

Collecte des déchets

Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur <https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets>.



Rentrée scolaire :

Lundi 1^{er} septembre 2025.

SORTIES

● **Dimanche 13 juillet** / 19h-23h
Parc de Marolles
ÉVÉNEMENT - Fête nationale

Musique, foodtrucks et feu d'artifice au programme



À la veille de la Fête nationale, le Municipalité vous propose de venir partager un moment convivial avant la grande pause estivale.

Dimanche 13 juillet dès 19h, sur la rue du Pré-aux-Moutons entre le parc de Marolles et le complexe sportif, vous pourrez profiter de l'ambiance musicale proposée par DJ Douma (19h-21h30) et par le groupe blues-rock Gas Devils (21h30-23h). Les foodtrucks Kim Boi food (burgers), Big Braise (poulets braisés au charbon de bois) et Aux Gourmandises de Madison (sucré) seront présents pour vous régaler.

Feu d'artifice sur le thème des dessins animés

À la tombée de la nuit, vers 23h, le traditionnel feu d'artifice prendra le relais avec un spectacle pyrotechnique rythmé par des musiques de dessins animés d'hier et d'aujourd'hui. Un moment convivial à partager en famille !

● **Samedi 6 septembre / 9h-13h**
Halle des sports du complexe sportif
ÉVÉNEMENT – Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations marquera, samedi 6 septembre, le coup d'envoi de la rentrée à Villennes. Dans le gymnase du complexe sportif, les associations locales ont répondu présentes pour aller à la rencontre des habitants et présenter la richesse de leurs activités. Sport, culture, solidarité, loisirs ou engagement citoyen : il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. De nombreux Villennois pourront profiter de ce temps fort pour découvrir de nouvelles disciplines, s'inscrire à une activité ou simplement échanger avec les bénévoles qui font vivre le tissu associatif local. « *Le forum est aussi l'occasion de rappeler l'importance de l'engagement bénévole, moteur indispensable de la vie communale, insiste Virginie Albar, adjointe au maire déléguée à la Vie associative. La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations pour leur dynamisme, leur implication au service des Villennois et la diversité des activités qu'ils leur proposent.* »



Pourquoi en intérieur ?

Il y a des avantages et inconvénients pour chaque scénario mais organiser le Forum en intérieur est le meilleur compromis. Ces dernières années, la pluie, la canicule ont engendré des complications pour les services municipaux et pour les Villennois. Testée l'an dernier, cette formule permet aussi une installation le vendredi, sur les heures de travail des agents.

● **Dimanche 7 septembre / 12h**
Pré de la Fête
ÉVÉNEMENT – Pique-nique du Pré de la Fête.



● **Vendredi 12 septembre / 20h30**
Salle des arts
SPECTACLE – Michel et Claude

Au sommet de leur gloire, Michel Polnareff et Claude François, ennemis jurés, se retrouvent coincés ensemble sur une scène sans issue. À la suite d'un étrange coup de fil, leur carrière et leur vie sont menacées. Ils ont une heure pour créer le tube du siècle et sauver leur peau !

Un ultimatum qui ne leur donne pas d'autre choix que de collaborer pour former un duo de légende. C'est la gloire ou l'oubli. Une épopée

contre la montre en santiags et talonnettes qui propulse le public dans les 70's avec ce duo aussi jouissif qu'électrique.

Tarifs : catégorie B (15 €/10 € pour les moins de 12 ans)

Réservation :

<https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693>



● **Samedi 13 septembre / 10h-13h**
Place François Gourdon
ATELIER VÉLO – Réparation et entretien de vélos avec le Collectif villennois pour la transition (CVT).

CARNET

Mariages

GORISSE Nicolas et MEINSOHN Malika,
19 avril 2025.

CAUGANT Ronan et CAPINPIN Rhamcrisna,
6 juin 2025.

TOUCHARD Grégoire et PARTHIOT Clémentine,
7 juin 2025.

Décès

LAPOTAIRE née DELACROIX Marie-Thérèse,
25 septembre 2024.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

● **Dimanche 28 septembre / 8h-18h**
Centre-ville
ÉVÉNEMENT – Brocante



Avis aux chineurs, aux curieux et aux amateurs de bonnes affaires, la traditionnelle brocante de Villennes revient le dimanche 28 septembre, de bon matin jusqu'en fin d'après-midi, dans tout le centre-ville. Cette nouvelle édition s'annonce particulièrement riche avec 250 stands attendus, soit 50 de plus que l'année dernière ! Une belle preuve de l'engouement croissant pour ce rendez-vous convivial, devenu un incontournable de la rentrée villennoise.

Entre objets insolites, déco vintage, vêtements, jouets, livres ou trésors oubliés, chacun pourra tenter de dénicher la perle rare. Les stands de restauration et la présence des commerçants locaux viendront compléter l'ambiance festive de la journée.

Inscriptions

(uniquement en ligne) :

www.mybrocante.fr/m/10580



EN IMAGES

Retour sur les derniers événements



Spectacle de Lod le mentaliste, le 16 mai.



Exposition des Photophiles en mai.



Kermesse organisée par le comité des écoles, les parents bénévoles et les agents municipaux.



Rallye de l'ACV La Mémoire de Villennes, le 18 mai.



Spectacle de l'association Danse Spirit, le 1^{er} juin.



Concert de Val Korda, dans le cadre du festival Musiques sur Seine, le 27 juin.



Grand 8 d'aviron, le 15 juin.

TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Loyauté et responsabilité : une exigence pour Villennes

J'ai décidé de retirer les délégations à des élus de la majorité municipale. Il s'agit de Mmes Bouyssou, Oks et MM. Charles et Rouyer, puis le conseil municipal a proposé le retrait des titres d'adjoints. Seule Mme Bouyssou conserve son titre d'adjointe mais sans pouvoir et grâce aux voix de l'opposition.

Cette décision fait suite à des manquements répétés de loyauté et d'éthique indispensables à une bonne gouvernance municipale, ces élus n'hésitant pas à colporter de fausses rumeurs à mon encontre pour m'obliger à les soute-

nir aux prochaines élections et interdisant ainsi toute alternative à leur liste au sein de la majorité municipale.

À 9 mois des élections, les Villennois attendent de nous un engagement sans faille pour la gestion de notre belle commune. Le temps des élections arrivera suffisamment tôt. Comme disait De Gaulle « *ce qui est à redouter ce n'est pas le vide politique, mais le trop plein de candidats* ».

Jean-Pierre LAIGNEAU
Liste majoritaire
Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Gouverner, c'est tenir parole : respectons le vote contre les antennes 5G

Nous rappelons notre vive opposition à l'installation d'antennes 5G sur notre commune et soulevons une contradiction majeure dans l'action municipale.

Le 29 février 2024 le Conseil Municipal a voté une motion pour refuser toute installation d'antennes.

Pourtant, une déclaration de travaux autorisant l'installation d'une antenne a été signée. Cette contradiction entre les paroles et les actes est inacceptable.

Nos inquiétudes sont nombreuses : la santé des habitants, la protection de notre cadre de vie, la dévalorisation financière des biens immobiliers, sans oublier les contraintes tech-

niques locales liées aux anciennes carrières qui fragilisent le sol.

L'installation de ces antennes se fait sans concertation avec les riverains qui demandent à être entendus.

Nous demandons l'annulation de cette autorisation, le respect de la motion votée et l'ouverture d'un débat citoyen. La cohérence démocratique n'est pas négociable.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Villennes mérite mieux !

Face à la situation préoccupante de notre commune, je souhaite vous annoncer officiellement ma candidature aux prochaines élections municipales de mars 2026.

Élu depuis 12 ans, dont 5 dans l'opposition, je défends une gestion plus transparente, plus efficace et plus proche des Villennois.

Les événements récents viennent malheureusement confirmer les inquiétudes que nous partageons depuis longtemps.

Le retrait de délégations à trois adjoints par le maire actuel, témoigne d'un profond dysfonctionnement au sein de la majorité municipale.

Ce climat nuit à la sérénité indispensable à la bonne gestion de notre village.

Les Villennoises et les Villennois méritent une équipe unie, à leur écoute, et pleinement mobilisée pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Je porterai une alternative constructive, fondée sur l'engagement, la compétence et le dialogue.

Mon projet et mon équipe vous seront présentés prochainement.

Olivier Hardouin,
Liste Villennes Ensemble
Villennesensemble2026@gmail.com

Investissez-vous pour
votre ville et rejoignez les

BénéVILLENNES

Une équipe intergénérationnelle
de bénévoles pour aider à la préparation
et à l'organisation des manifestations
municipales et associatives.

Renseignements
et inscriptions sur
le site de la ville



CONCERTS

BROCANTE

ÉCOLES

ÉVÉNEMENTS
CULTURELS

CÉRÉMONIES

MANIFESTATIONS
SPORTIVES



Vilennes
sur Seine